

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01730 Numéro SIREN : 810 370 734 Nom ou dénomination : A.C.M

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2019 sous le numéro de dépôt B2019/056120

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/056120**
n°de gestion : **2015B01730**
n°SIREN : **810 370 734 RCS Lyon**

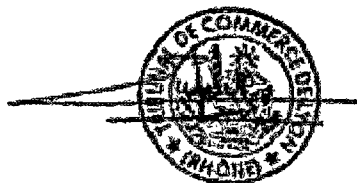
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 12/12/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.C.M - Société par actions simplifiée
69 rue Ney 69006 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5391992

Etats financiers au 31/12/2018

**ETATS
FISCAUX**

①

BILAN SIMPLIFIE

DGFP N° 2033-A-SD2019

Désignation de l'entreprise SAS ACM LE NAPOLITAIN		69 RUE NEY		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		69006 LYON				
SIRET		8 1 0 3 7 0 7 3 4 0 0 0 1 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		
				Exercice N clos le 31122018		
				Exercice N-1 clos le		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	137 300	012	137 300	
		014	2 250	016	2 250	
	Immobilisations corporelles*	028	96 527	030	35 310	
	Immobilisations financières* (1)	040	2 050	042	2 050	
	Total I (5)	044	238 127	048	35 310	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	3 750	052	3 750	
		060	5 318	062	5 318	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070		
		072	25 132	074	25 132	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	38 755	086	38 755	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	72 955	098	72 955	
	Total général (I + II)	110	311 082	112	35 310	
PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	1 000			
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	26 256			
	Report à nouveau	134	928			
	Résultat de l'exercice	136	4 907			
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	43 091			
	Provisions pour risques et charges	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	134 123			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	17 757			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 61 914)	172	80 801			
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	232 681				
Total général (I + II + III)	180	275 772				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	2 050	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	92 023
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	238 904
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	417

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS ACM LENAPOLITAIN		Exercice N clos le 31122018		Exercice N-1 clos le		Néant	
A - RESULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue	{	biens	215	214	347 415			
			dont export et livraisons						
			services *	217	218				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230	16 637				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	364 052				
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	17 399				
	Variation de stock (marchandises) *			236	1 782				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	87 638				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	(1 030)				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	72 535			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 355	244	5 154				
	Rémunérations du personnel *			250	102 485				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	32 667				
	Dotations aux amortissements *			254	10 316				
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	27 776		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	356 722				
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	7 330				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280					
	Produits exceptionnels		(IV)	290	417				
	Charges financières		(V)	294	1 731				
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300	1 063		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquièmes D)	348						
Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	47					
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	4 907				
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	4 907	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	47				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	317	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquièmes)	138			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	Divers* ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	
								350 4 961	
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				Bénéfice col. 1	352	310	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				Bénéfice col. 1	370	310	372		

Etats financiers au 31/12/2018

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 275 772 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 364 469 euros et un total **charges** de 359 562 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 4 907 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00

--

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres			139 550			139 550
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			139 550			139 550
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement			29 968		27	29 941
	Instal technique, matériel outillage industriels			30 709		750	29 959
	Instal., agencement, aménagement divers			13 150			13 150
	Matériel de transport			11 250			11 250
	Matériel de bureau, mobilier			12 228			12 228
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			97 304		777	96 527
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			2 050			2 050
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			2 050			2 050
TOTAL				238 904		777	238 127

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre		15		15
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement		12 275	3 182	9 093
	Instal technique, matériel outillage industriels		11 214	2 333	8 881
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		10 776	3 080	7 696
	Matériel de transport		8 130	2 625	5 505
	Matériel de bureau, mobilier		5 262	1 142	4 120
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			47 672	12 362	35 310
TOTAL			47 672	12 362	35 310

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Etat exprimé en euros	31/12/2018		Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	1 500		1 500	
TOTAL	1 500		1 500	

Date	Description	Amount	Balance	Remarks

Date	Description	Amount	Balance	Remarks

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018		Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

--

ANNEXE - Élément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018		Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			



ACM
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 69 Rue NEY
69006 LYON
810.370.734 RCS LYON

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 MAI 2019**

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2018, notre chiffre d'affaires a augmenté en valeur relative par rapport à celui de l'exercice précédent (sur une période équivalent de 12 mois).

De la même manière, le niveau de nos charges s'est stabilisé, ce qui nous a permis de dégager un résultat net très satisfaisant de 4 906.56 euros.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2018 date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs sont au moins de conserver ce volume d'activité nous permettant de dégager de nouveau des bénéfices.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 347 415.12 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 16 636.74 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 178 218.09 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 154.31 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 102 484.86 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 32 666.81 euros.

La société emploie 5 salariés.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 10 315.74 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 27775.86 euros

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 356 721.67 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 7 330.19 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de -1 730.68 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 6 016.18 euros.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de - 1062.62 euros et en l'absence d'un impôt sur les sociétés, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 4 906.56 euros.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 275 772.00 euros.

-

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4 906.56 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 906.56 euros
Autres réserves	4 906.56 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

-

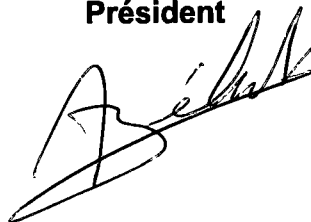
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Mathieu BELARBI
Président



Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 69 Rue NEY
69006 LYON
810.370.734 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 MAI 2019

L'an 2019, le 16 mai à 17 heures,

Les associés de la société ACM LE NAPOLITAIN se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 69, Rue NEY 69006 LYON sur convocation faite à chaque associé, conformément aux statuts sociaux.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Mathieu BELARBI, en sa qualité de Président de la Société.

M **LE** est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent actions sur les 1000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus de des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

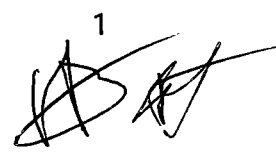
Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion du Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du

1

Lc

jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée par 3 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 4 906.56 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

4 906.56 euros

Affectation :

Autres réserves

4 906.56 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par 3 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

2
L-C

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée par 1000 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

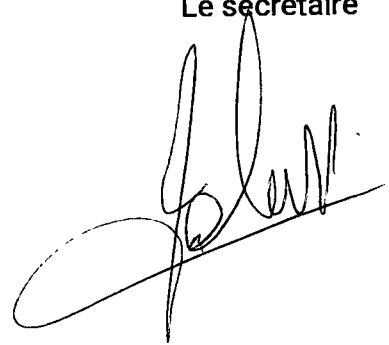
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, likely belonging to the President.

Le secrétaire

A stylized, handwritten signature in black ink, likely belonging to the Secretary.